



Doc. 13092
13 mars 2013

L'égalité de genre dans les pays de l'ex-Yougoslavie

Amendement¹ n° 1

Dans le projet de résolution, paragraphe 1, dans la première phrase, après les mots « l'ex-Yougoslavie », insérer les mots suivants:

« , à l'exception de la Slovénie, »

Note explicative

L'adhésion de la Slovénie à l'Union européenne et à l'Union monétaire européenne infirme l'hypothèse du rapporteur selon laquelle le pays est confronté au double défi mentionné dans le rapport.

Déposé par:

TOMC Romana, Slovénie, PPE/DC
ČRNAK MEGLIČ Andreja, Slovénie, SOC
JAKIČ Roman, Slovénie, ADLE
KOMAR Polonca, Slovénie, ADLE
PRESEČNIK Jakob, Slovénie, PPE/DC

1. 2013 - Commission permanente de mars

